

LA CONSULTATION PRIORITAIRE

La consultation « prioritaire » permet une prise en charge rapide des patients en situation de précarité atteints d'hépatite virale.

C'est un coupe-file qui permet d'accéder beaucoup plus vite à une consultation spécialisée et à la réalisation de tout le bilan le même jour. (Il ne s'agit pas d'une consultation gratuite).

Quand les patients n'ont aucune couverture sociale, les frais sont pris en charge par l'hôpital, mais cela reste exceptionnel. Si la PUMA est demandée mais pas encore active, merci de nous le préciser lors des futures consultations : dans ce cas, nous réduirons au maximum le premier bilan et nous compléterons les examens ensuite.

- Cette consultation est assurée tous les vendredis matin (alternance du Pr de Lédighen et du Dr Foucher)
- Les RDV de consultation sont honorés dans un délai de 15 jours.
- Les demandes de rendez-vous sont à formuler par e-mail. Vous pouvez également demander la présence d'un interprète.

Afin de simplifier la demande, il a été créé une adresse mail spécifique pour ces consultations :

bmshv@chu-bordeaux.fr

Merci encore pour votre investissement dans ce projet qui nous tient tous à cœur :
BORDEAUX METROPOLE SANS HEPATITE VIRALE

Bordeaux Métropole Sans Hépatite Virale
Centre expert hépatites virales
CHU de Bordeaux
Hôpital Haut Lévêque. 33600 PESSAC
contact et info : info.bmshv@chu-bordeaux.fr

